Image not found or type unknown

Salaire et convention collective

Par **WISTITI_old**, le **17/10/2007** à **10:57**

Bonjour,
J'ai besoin d'un renseignement concernant la convention collective ETAM BATIMENT.

J'ai un dîplome à bac +3. A quel salaire puis-je prétendre suivant la convention collective en sachant je travail en tant que technicien bureau d'études en génie thermique?

Merçi pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés